



Communiqué

Postes offerts aux concours TSEF et IEF

Trois arrêtés du 22 février 2016 fixent au titre de l'année 2016 le nombre de postes offerts aux concours pour le recrutement de TSEF3, de TSEF2 et d'IEF du ministère de la défense (voir notre communiqué du 5 janvier 2016).

Nombre et répartition des postes offerts aux concours externe sur titres et épreuves et interne sur épreuves pour le recrutement au titre de l'année 2016 :

	Spécialité	Concours externe	Concours interne
TSEF3 : 56 dont 1 pour l'ECPAD (lien Légifrance)	Aéronautique	1	1
	Gestion des stocks et approvisionnements	9	0
	Informatique	13	8
	Maintenance mécanique	8	1
	Télécommunications	3	2
	Total	34	22
TSEF2 : 108 dont 4 pour la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (lien Légifrance)	Achats	5	4
	Aéronautique - Etudes techniques	4	3
	Chimie des procédés industriels et chimie des hydrocarbures	7	1
	Génie civil - Etudes techniques	13	9
	Informatique	10	6
	Mécanique - Etudes	7	4
	Qualité	3	2
	Santé sécurité environnement travail	11	11
	Télécommunications	5	3
	Total	65	43
IEF : 84 (lien Légifrance)	Achats	4	3
	Cartographie	1	0
	Génie civil - études techniques	11	8
	Informatique	12	8
	Mécanique - maintenance	3	2
	Organisation et gestion de la production	6	1
	Pyrotechnie - stockage, maintenance	3	2
	Qualité	4	7
	Santé sécurité environnement travail	3	1
	Télécommunications	3	2
	Total	50	34

Paris, le 8 mars 2016